

Repoussé par Banon, DSK affirme avoir "de suite relâché" son étreinte

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 14.10.11 | 10h21 • Mis à jour le 14.10.11 | 16h04



La plainte de Tristane Banon a été classée sans suite par le parquet jeudi, les faits, qualifiés d'agression sexuelle, étant désormais prescrits. AFP/MICHEL GANGNE

Selon des extraits de son audition révélés vendredi 14 octobre, Dominique Strauss-Kahn a affirmé aux policiers qu'il avait "de suite" relâché son étreinte sur Tristane Banon quand celle-ci l'a repoussé fermement après qu'il eut tenté de l'embrasser.

"J'ai essayé de la prendre dans mes bras. J'ai tenté de l'embrasser sur la bouche. Elle m'a repoussé fermement. Elle m'a lancé, en substance 'Ça va pas ?' J'ai de suite relâché mon étreinte, elle s'est emparée de ses affaires et elle a quitté l'appartement furieuse", a déclaré DSK aux policiers.

Mais dire cela ne revient pas à reconnaître les faits, s'alarment les avocats de Dominique Strauss-Kahn dans un communiqué. "Chacun peut ainsi apprécier le comportement de Dominique Strauss-Kahn, mais il ne constitue en aucune façon au plan juridique une agression sexuelle. Les faits dénoncés par Tristane Banon sont imaginaires", ont déclaré Mes Henri Leclerc et Frédérique Baulieu.

La plainte de Tristane Banon a été classée sans suite par le parquet jeudi, les faits, qualifiés d'agression sexuelle, étant désormais prescrits. Elle garde la possibilité de déposer une nouvelle plainte avec constitution de partie civile, ce qui amènerait un juge d'instruction à se pencher sur le dossier pour une éventuelle nouvelle analyse.

"FLAGRANT DÉLIT DE MENSONGE"



L'avocat français de Nafissatou Diallo, M^e Thibault de Montbrial, a estimé vendredi 14 octobre sur [Europe 1](#) que Dominique Strauss-Kahn avait été "pris en flagrant délit de mensonge" dans l'affaire Banon, ce qui sera mis à profit dans la procédure civile intentée à New York par la femme de chambre du Sofitel.

M^e de Montbrial a jugé "désastreuse" pour DSK [la décision du parquet de Paris](#) de classer sans suite la plainte

de M^{me} Banon tout en indiquant que des faits pouvant être qualifiés d'agression sexuelle avaient été *"reconnus"* mais étaient prescrits.

"C'est la première fois qu'un magistrat évoque à son propos le terme d'agression sexuelle. Aujourd'hui, il n'y a pas que l'avocat de M^{me} Banon ou l'avocat de Nafissatou Diallo qui parle d'agresseur sexuel en parlant de M. Strauss-Kahn. Il y a aussi le procureur de Paris, ce qui n'est pas rien", a relevé l'avocat.

"Deuxième enseignement, M. Strauss-Kahn est pris en flagrant délit de mensonge. J'ai réécouté ce qu'il avait dit sur TF1 il y a quelques semaines. Il avait dit, je cite : 'Il n'y a eu aucun acte d'agression' à propos de Tristane Banon. Il a parlé de faits imaginaires. Donc M. Strauss-Kahn a menti", a argumenté M^e de Montbrial.

MENTIR SOUS SERMENT

"Quand les avocats de M^{me} Diallo aux Etats-Unis, dans le cadre de la procédure américaine, intervieweront Dominique Strauss-Kahn, sous serment, dans le cadre de l'enquête au civil, ils ne manqueront pas de le mettre en face de son mensonge dans l'affaire de M^{me} Banon", a fait remarquer l'avocat.

Mentir sous serment est un délit passible de prison aux Etats-Unis. Les avocats de DSK ont réfuté jeudi avec force qu'il ait *"reconnu"* lors de l'enquête une agression lors d'une rencontre avec M^{me} Banon dans un appartement parisien en 2003, indiquant qu'il avait juste tenté d'embrasser Tristane Banon, s'était vu essuyer un refus et avait alors renoncé sans insister.

La justice américaine a renoncé à engager des poursuites pénales contre DSK, estimant que M^{me} Diallo n'était pas suffisamment crédible pour être suivie par un jury dans un procès. La femme de chambre du Sofitel, qui accuse DSK de l'avoir violée en mai, a engagé des poursuites civiles pour obtenir des réparations financières.

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'**actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.
